

Tu as entre 12 et 25 ans et tu souhaites mener un projet collectif?

ARCHE Agglo t'accompagne!

+ d'infos • 04 26 78 78 78 www.archeagglo.fr



POUR TOUT PROJET QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE, L'OUVERTURE SUR LE MONDE ET/OU LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX, ARCHE AGGLO T'ACCOMPAGNE JUSQU'À 600 EUROS:

**300 EUROS D'AIDE MAXIMAL PAR PROJET (JURY)** 

BONUS DE 200 EUROS POUR TOUT COLLECTIF ASSURANT UN APPUI À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ARCHE AGGLO

BONUS DE 100 EUROS POUR TOUT PROJET EN LIEN AVEC LES COMPÉTENCES ARCHE AGGLO

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, résidents sur le territoire et pouvant être accompagnés par une structure jeunesse. Le projet sera présenté devant un jury composé d'élus et de techniciens ARCHE Agglo.

L'intégralité du règlement sur www.archeagglo.fr

Renseignements: c.maray@archeagglo.fr ou 06 60 87 81 92